

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Agenda Item 2

CRD08

Original language only

JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME

CODEX COMMITTEE ON FOOD ADDITIVES

Fiftieth Session

MATTERS REFERRED BY THE CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION AND OTHER SUBSIDIARY BODIES

Comments of Morocco and Republic of Korea

Morocco

Point 2 de l'ordre du jour : Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires

Traitement après-récolte des fruits et légumes frais :

Le Maroc soutient la position qui consiste à demander au CCFA d'inclure les additifs suivants dans la NGAA : mono- et diglycérides d'acides gras et sels d'acides myristique, palmitique et stéarique avec ammoniac, calcium, potassium et sodium.

Argumentaire : Cette formulation est utilisée dans certains pays pour le «traitement de surface» des fruits et légumes frais, et ce pour prolonger la durée de conservation après récolte ainsi que le maintien des éléments nutritifs et des qualités organoleptiques des fruits et légumes frais. De plus ces additifs ont été évalués par le JECFA.

Republic of Korea

The Republic of Korea does not support maximum level 250 mg/kg of benzoates (INS 210-213) in FC 14.1.4. We can use 600 mg/kg as maximum level of benzoates (INS 210-213) in drinks according to the technical needs.